

La Direction Internationale de Fidal a développé une expertise juridique et fiscale adaptée aux besoins des entreprises qui investissent au Maghreb et en Afrique subsaharienne, notamment dans les secteurs de l'énergie, des ressources naturelles, de la banque, de la finance, des infrastructures, du transport et de la distribution.

## Africa Desk



Investissements directs

Fusions & Acquisitions

Fiscalité internationale/Douane

Externalisation internationale

Montage et financement de projet

Privatisation/Restructuration

ADR/Arbitrage

Quelques exemples de projets récents en Afrique

## Investissements directs

Notre Africa Desk peut vous assister dans chacune des étapes de vos projets en Afrique pour sécuriser vos investissements :

- ▶ Présentation de l'environnement juridique, fiscal et social du ou des pays concernés ;
- ▶ Présentation des mesures d'incitations fiscales aux investissements ;
- ▶ Détermination de la stratégie d'implantation eu égard à la réglementation locale et à la nature de l'activité exercée ;
- ▶ Conseils en matière de rapatriement des revenus de source africaine.

## Fusions & Acquisitions

Nos équipes ont une très bonne expérience en matière de fusion-acquisition et de leur financement, et sont notamment intervenues pour le compte d'opérateurs publics ou privés en Afrique au cours des phases suivantes :

- ▶ Evaluation de la transaction et des risques ;
- ▶ Structuration, financement et réalisation de l'opération.

## Fiscalité internationale/Douane

La maîtrise de la fiscalité est primordiale dans tous les projets d'investissement en Afrique. Nous conseillons nos clients sur les aspects suivants :

- ▶ Conséquences fiscales de leurs opérations d'investissements ;
- ▶ Mise en place de schéma d'optimisation fiscale le plus adapté à la nature de leurs investissements ;
- ▶ Négociation des régimes d'exemption fiscale dans le cadre de projets spécifiques ;
- ▶ Mise en place d'optimisation douanière (ex : recherches de régimes douaniers conférant un avantage économique).

## Externalisation internationale

Les projets d'externalisation vers l'Afrique (ex: call centers, infogérance informatique) peuvent en pratique prendre des formes sociétaires ou contractuelles.

Nos équipes vous accompagneront dans toutes les phases du projet (étude de faisabilité, contractualisation et mise en place, exécution du service, sortie et réversibilité) tant sur le plan juridique que fiscal.

## Montage et financement de projet

Notre connaissance approfondie du droit des affaires en Afrique ainsi que notre expérience dans le montage et le financement des projets en Afrique nous permettent d'intervenir dans :

- ▶ toutes les phases du financement du projet : montage contractuel et mise en place des financements, garanties, et sûretés y attachés ;
- ▶ conseil, conception, rédaction et négociation de contrats complexes dans le domaine des infrastructures, énergie et ressources naturelles. Par exemple : contrats de conception, réalisation et exploitation d'installations industrielles (Projets BOT, BOO, etc.), contrats de concession, contrats d'exploration, gisement et d'exploitation de ressources naturelles, partenariat public/privé.

## Privatisation/Restructuration

Nos équipes d'avocats et d'économistes assistent les entités publiques africaines dans leurs restructurations et les accompagnent dans la mise en œuvre des opérations de privatisation.



## Vos contacts :

Yves Robert  
Responsable de l'Africa Desk  
+ 33 (0)1 55 68 15 76  
yrobot@fidalinternational.com

Aziz Belayachi  
Immobilier - Assurance

Ramin Hariri  
Contrats Internationaux- Financement  
de Projets

Mohamed Mahjoubi  
Fiscalité des pays du Maghreb et  
d'Afrique subsaharienne

## ADR/Arbitrage

Notre expérience confirmée en conciliation et/ou arbitrage international impliquant les investisseurs étrangers et les entités publiques africaines, nous permet d'assister nos clients à tous les stades de leur litige :

- ▶ En amont du litige, lors de la rédaction contractuelle, nous anticipons les difficultés par la mise en place des clauses de conciliation et arbitrage international ;
- ▶ A la naissance du litige, nous privilégions la mise en place d'une stratégie précontentieuse visant à trouver une solution amiable ;
- ▶ A défaut, nous assistons nos clients dans les procédures devant les instances de médiation, d'expertise ou d'arbitrage (CCI, CIRDI, ad hoc...);
- ▶ Enfin, nous mettons en œuvre toutes les mesures nécessaires pour assurer l'exécution des décisions rendues.

## Quelques exemples de projets récents en Afrique

### Energie/Ressources naturelles

- ▶ Assistance juridique et fiscale d'une société minière suite au rachat de plusieurs permis miniers au Burkina Faso ;
- ▶ Assistance de l'Etat guinéen dans la présentation du cadre juridique et fiscal des investissements étrangers notamment dans le secteur minier, suite à l'organisation d'un forum des investissements à Paris ;
- ▶ Conseil à la rédaction et à la négociation d'un contrat d'exploration pétrolière au Sénégal et mise en place de clauses de Dispute Board Resolution ;
- ▶ Conseil juridique et fiscal de sous-traitants pétroliers intervenant au Cameroun et au Tchad dans le cadre des conventions Cotco et Totco ;
- ▶ Assistance d'investisseurs étrangers dans leur prise de parts d'intérêts dans des contrats pétroliers conclus avec l'Etat congolais ;

- ▶ Conseil dans un arbitrage entre des partenaires privés d'une exploration pétrolière en Afrique ;
- ▶ Mise en place d'une procédure de conciliation CIRDI dans le cadre d'un litige entre un Etat africain et les concessionnaires d'une exploration minière ;
- ▶ Mise en place d'une médiation/conciliation entre un Etat africain, la Banque Mondiale et les sociétés d'exploration pétrolière.

### Banque/Finance

- ▶ Financement d'un projet IPP: rédaction et négociation de l'ensemble des contrats industriels, financiers et commerciaux dans le cadre d'un projet BOO (Build, Own and Operate) d'une centrale électrique au Sénégal, projet financé par la Banque Mondiale ;
- ▶ Assistance dans le cadre de plusieurs privatisations dans les secteurs de la banque au Cameroun, au Congo et à Madagascar ;
- ▶ Assistance d'une banque française pour la privatisation et le rachat d'une banque camerounaise et d'une banque congolaise.
- ▶ Due Diligences juridiques et fiscales dans le cadre d'acquisitions de sociétés au Maghreb et en Afrique francophone.

### Infrastructure/Transport

- ▶ Mise en place d'une procédure de rapatriement des surestaries détenues par une société de transport maritime et bloquées en Algérie ;
- ▶ Mise en place d'une procédure de médiation dans le cadre d'un contrat de construction, financement et exploitation d'un complexe hôtelier en Tunisie.

### Distribution

- ▶ Traitement des aspects juridiques, fiscaux et sociaux d'une réorganisation et d'un transfert des activités de distribution au Maghreb et en Afrique francophone.



Direction Internationale  
Espace 21  
32, place Ronde  
92 035 Paris La Défense Cedex

Tél. : +33 (0) 1 55 68 15 15  
Fax. : +33 (0) 1 55 68 14 00

FIDAL, société d'avocats  
Société d'exercice libéral à forme anonyme  
à directoire et conseil de surveillance.  
Capital social 2 658 000 Euros  
775726433 R.C.S. Nanterre.

Siège social : 12, bd du Général Leclerc  
92200 Neuilly-sur-Seine - France  
Tél : 01 47 38 54 00 - [www.fidal.fr](http://www.fidal.fr)  
Barreau des Hauts-de-Seine  
Tous droits réservés. Imprimé en France